

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Lessive Ecolabel Amande douce

Version:1

Date de la première édition: 16/02/2022

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit:
- 1. 1. 1. Nom de la préparation: L'ARBRE VERT Lessive Ecolabel Amande douce
  - 1. 1. 2. Formule: 21ENT229
  - 1. 1. 3. N° code du produit: 48571
  - 1. 1. 4. Autres moyens d'identification: UFI: GH30-W0PA-E00H-8XKF
1. 2. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: NOVAMEX  
Le Moulin Saint Pierre - Les Taillades CS 20154  
F-84304 Cavillon cedex  
France  
Tél: +33 (0)5 49 61 50 41  
Courriel: fds@arbrevert.fr
1. 3. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
1. 4. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Lessive liquide linge

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: \* Irr. oc. 2 / H319 \*

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Attention

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:

2. 2. 2. Mention de danger: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

Général

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention /

Intervention

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P301+P315 EN CAS D'INGESTION: Consulter immédiatement un médecin

Autre

Ne pas mélanger avec des nettoyants différents.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT Lessive Ecolabel Amande douce

Version:1

Date de la première édition: 16/02/2022

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

2. 4. Autres dangers: Aucun autre danger détecté à ce jour

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de surfactants

3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:

- SODIUM LAURETH SULFATE
  - N° CE: 500-234-8 - N° CAS: 68891-38-3
  - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488639-16
  - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 5 < C <= 10
  - SGH (Système Général Harmonisé)
  - \* SGH07 \* Irr. cut. 2 - H315
  - \* SGH05 \* Lés. oc. 1 - H318
  - \* Tox. aq. chron. 3 - H412
  - Divers :
    - DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 175 mg/m3
    - DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 2750 mg/kg
    - DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 52 mg/m3
    - DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 1650 mg/kg
    - DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 15 mg/kg
    - PNEC / Sédiment = 0.9168 mg/kg
    - PNEC / Sol (agricole) = 7.5 mg/kg
    - PNEC / Eau marine = 0.024 mg/l
    - PNEC / Sédiment marin = 0.09168 mg/kg
    - PNEC / Eaux douces = 0.24 mg/l
    - PNEC / Air = 0.071 mg/l
    - PNEC / Traitement des eaux usées = 10000 mg/l
    - DL50 / Cutanée / Rat = >2000 mg/kg
    - DL50 / Orale / Rat = 2870 mg/kg
    - CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 7.1 mg/l
    - CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 72h / Algues = 27.7 mg/l
    - CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = 7.4 mg/l
- C12-14 PARETH-7
  - N° CAS: .68439-50-9
  - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 5 < C <= 10
  - SGH (Système Général Harmonisé)
  - \* SGH05 \* Lés. oc. 1 - H318
  - \* Tox. aq. chron. 3 - H412
- éthanol; alcool éthylique
  - N° Id: 603-002-00-5 - N° CE: 200-578-6 - N° CAS: 64-17-5
  - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43
  - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0,999 < C <= 5
  - SGH (Système Général Harmonisé)
  - \* SGH02 \* Liq. infl. 2 - H225
  - Divers :
    - DNEL / Travailleurs / Inhalation = 1900 mg/m3
    - DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 950 mg/m3
    - DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 343 mg/kg de poids corporel/jour
    - DNEL / Population générale / Inhalation = 950 mg/m3
    - DNEL / Population générale / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 114 mg/m3
    - DNEL / Population générale / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 206 mg/kg de poids corporel/jour
    - DNEL / Population générale / Orale / Effets systémiques, à long terme = 87 mg/kg de poids corporel/jour
    - PNEC / Sédiment = 3.6 mg/kg de poids corporel
    - PNEC / Eau marine = 0.79 mg/l
    - PNEC / Terre = 0.63 mg/kg de poids corporel
    - PNEC / Sédiment marin = 2.9 mg/kg de poids corporel
    - PNEC / Traitement des eaux usées = 580 mg/l
    - PNEC / Chaîne alimentaire du sol = 720 mg/kg de nourriture

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT Lessive Ecolabel Amande douce

Version:1

Date de la première édition: 16/02/2022

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

PNEC / Eaux douces = 0.96 mg/l  
DL50 / Ingestion / Rat = 6200-15000 mg/kg  
CL50 / Inhalation (vapeurs) / Rat = >50 mg/m<sup>3</sup>  
Phrase(s) complémentaire(s)  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
Valeurs limites d'exposition  
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 1000 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m<sup>3</sup> = 1900 - V.M.E ppm = 5000 - V.M.E mg/m<sup>3</sup> = 9500

### • SODIUM LAURYL SULFATE

- N° CE: 277-362-3 - N° CAS: 73296-89-6  
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489464-26  
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0,999 < C <= 5  
- SGH (Système Général Harmonisé)  
\* SGH07 \* Irr. cut. 2 - H315  
\* SGH05 \* Lés. oc. 1 - H318

- Divers :

DNEL / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 2440 mg/kg de poids corporel/jour  
DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 285 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 4060 mg/kg de poids corporel/jour  
DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 85 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 24 mg/kg de poids corporel/jour  
PNEC / Sédiment = 3.37 mg/kg  
PNEC / Eau marine = 0.0096 mg/l  
PNEC / Air = 0.036 mg/l  
PNEC / Sédiment marin = 0.337 mg/kg  
PNEC / Traitement des eaux usées = 3.37 mg/kg  
PNEC / Eaux douces = 0.096 mg/l  
PNEC / Terre = 0.616 mg/kg  
DL50 / Cutanée / Lapin = >5000 mg/kg  
DL50 / Orale / Souris = >5000 mg/kg  
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Poissons = 10-100 mg/l

### • LAURYL GLUCOSIDE

- N° CAS: 110615-47-9  
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489418-23  
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0,999 < C <= 5  
- SGH (Système Général Harmonisé)  
\* SGH07 \* Irr. cut. 2 - H315  
\* SGH05 \* Lés. oc. 1 - H318

- Divers :

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 420 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 595000 mg/kg  
DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 124 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 357000 mg/kg  
DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 35.7 mg/kg  
PNEC / Sédiment = 1.516 mg/kg  
PNEC / Eau marine = 0.018 mg/l  
PNEC / Eau marine = 0.065 mg/kg  
PNEC / Air = 0.0295 mg/l  
PNEC / Terre = 0.654 mg/kg  
PNEC / Traitement des eaux usées = 5000 mg/l  
PNEC / Eaux douces = 0.176 mg/l  
DL50 / Cutanée / Lapin = >5000 mg/kg  
DL50 / Orale / Rat = >5000 mg/kg  
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Poissons = 10-100 mg/l  
CE50 / / Algues = 10-100 mg/l

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT Lessive Ecolabel Amande douce

Version:1

Date de la première édition: 16/02/2022

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

### 4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des mesures de premiers secours:

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| 4. 1. 1. Inhalation:            | Air frais, repos.   |
| 4. 1. 2. Contact avec la peau:  | Rincer à l'eau.   |
| 4. 1. 3. Contact avec les yeux: | Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. |
| 4. 1. 4. Ingestion:             | En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.   |

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| 4. 2. 1. Inhalation:            | Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit. |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau:  | Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau                             |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.                                    |
| 4. 2. 4. Ingestion:             | crampes abdominales - envies de vomir   |

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

aucun

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- |  |  |
|--|--|
| 5. 1. Moyens d'extinction:   | Le produit lui-même ne brûle pas.<br>En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés. |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:    | aucun  |
| 5. 3. Conseils aux pompiers:   | aucun  |
| 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Aucun.   |

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- |  |   |
|--|---|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.<br>Éviter le contact avec les yeux |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:                           | Éviter la pénétration dans le sous-sol.   |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:                         | Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu)  |
| 6. 4. Référence à d'autres rubriques:  | Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.                        |

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

- |   |  |
|---|--|
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. |
|---|--|

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT Lessive Ecolabel Amande douce

Version:1

Date de la première édition: 16/02/2022

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- |  |  |
|--|--|
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:  | La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales. |
| 7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):  | Pas de recommandations spéciales.  |
| 7. 2. Stockage:  |  |
| 7. 2. 1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités: | Conserver hors de la portée des enfants.                                       |
| 7. 2. 2. Condition(s) de stockage:   | Conserver à l'abri du gel.   |
| 7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:                | Les emballages plastiques sont recommandés.                                    |
| 7. 2. 4. Matériaux d'emballage non adaptés:  | Eviter les emballages métalliques non protégés.                                |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):                                    | Aucune.  |

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:
8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • éthanol; alcool éthylique :  
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 1000 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m<sup>3</sup> = 1900 - V.M.E ppm = 5000 - V.M.E mg/m<sup>3</sup> = 9500
- Les substances contenues dans le produit ne sont pas soumises à des limites d'exposition à l'exception des substances listées ci-dessus
8. 2. Contrôles de l'exposition:
8. 2. 1. Protection des yeux: lunettes de protection
8. 2. 2. Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire.
8. 2. 3. Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique
8. 2. 4. Protection de la peau et du corps: Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Données non disponibles.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:
9. 1. 1. Etat physique: liquide
9. 1. 2. Couleur: blanc cassé
9. 1. 3. Odeur: caractéristique
9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation: 0°C
9. 1. 5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100°C
9. 1. 6. Inflammabilité: N'est pas considéré comme inflammable suivant le test de combustion entretenue
9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion: Non concerné
9. 1. 8. Point d'éclair: 49°C  
Négatif au test de combustion entretenue

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT Lessive Ecolabel Amande douce

Version:1

Date de la première édition: 16/02/2022

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

9. 1. 9. Température d'auto-inflammation:	Données non disponibles.
9. 1. 10. Température de décomposition:	Données non disponibles.
9. 1. 11. PH:	8
9. 1. 12. Solubilité:	Soluble dans l'eau
9. 1. 13. Hydrosolubilité:	miscible à l'eau.
9. 1. 14. Liposolubilité:	miscible
9. 1. 15. Solubilité aux solvants:	faible
9. 1. 16. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Données non disponibles.
9. 1. 17. Pression de vapeur:	Données non disponibles.
9. 1. 18. Densité de vapeur relative:	Données non disponibles.
9. 1. 19. Densité et / ou densité relative:	1.03
9. 1. 20. Caractéristiques des particules:	Non concerné
9. 1. 21. Viscosité cinématique:	Non déterminé.
9. 2. Autres informations:	

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Stable en conditions normales.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable en conditions normales.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Aucune identifiée à ce jour
10. 4. Conditions à éviter:	Aucune raisonnablement prévisible.
10. 5. Matières incompatibles:	Aucune.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	aucun

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:	
11. 1. 1. Information(s) générale(s):	Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne
11. 1. 2. Inhalation:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation
11. 1. 3. Contact avec la peau:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau
11. 1. 4. Contact avec les yeux:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux
11. 1. 5. Ingestion:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion
11. 2. Informations sur les autres dangers:	Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT Lessive Ecolabel Amande douce

Version:1

Date de la première édition: 16/02/2022

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

12. 1. Toxicité:	Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au Règlement Détergents 648/2004/CE.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	tension superficielle
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour
12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien:	Données non disponibles.
12. 7. Autres effets néfastes:	Aucun en cas d'utilisation et manipulation adéquate
12. 8. Information(s) générale(s):	Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
12. 9. Information(s) supplémentaire(s):	Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.
13. 2. Emballages contaminés:	Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	non réglementé
14. 2. Numéro ONU ou numéro d'identification:	Non réglementé pour le transport
14. 6. Dangers pour l'environnement:	aucun
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucune.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non concerné
14. 9. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:	Non concerné

### 15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Aucunes dispositions particulières pour l'homme ou l'environnement
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Disponible sur demande.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.
----------------------------------	--

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT Lessive Ecolabel Amande douce

Version:1

Date de la première édition: 16/02/2022

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
16. 3. 1. Date de la première édition:	16/02/2022
16. 3. 2. Version:	1
16. 4. Réalisé par:	Novamex